

Étude de faisabilité d'un projet éolien

Commune de Val-en-Vignes

Bulletin d'information n°1 - Mars 2024

Madame, Monsieur,

Ce premier bulletin d'information a pour objectif de vous expliquer la démarche d'étude de faisabilité d'un projet de parc éolien sur la commune de Val-en-Vignes.

La société ABO Wind a sollicité très en amont les Maires et élus de la commune précitée pour se concerter sur les démarches préliminaires à entreprendre dans le cadre d'une étude de faisabilité. Nous envisageons aujourd'hui un véritable diagnostic du secteur d'étude.

Dans les prochains mois et années, des études sur le vent, la faune, la flore, le paysage et l'acoustique seront entreprises. Leur objectif sera de vérifier si le secteur étudié est propice à accueillir d'éoliennes. En cas de conclusions positives, elles donneront éventuellement forme à un projet abouti, que ce soit sur le nombre ou la disposition des machines. Ce projet donnera lieu à l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation environnementale, qui sera remis en Préfecture.

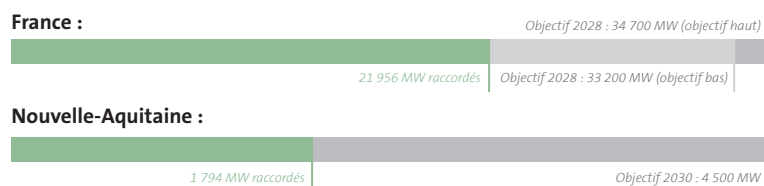
A ce stade très précoce de la démarche, ABO Wind souhaite partager au travers de ce bulletin les premiers éléments d'information disponibles.

Ronan Guitton,
Responsable de projet éolien

Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

Nous traversons actuellement une crise énergétique et climatique préoccupante. Elle se traduit par une hausse des prix de l'énergie, un risque d'approvisionnement insuffisant pouvant mener à des coupures d'électricité, et une recrudescence et intensification des phénomènes météorologiques extrêmes. Ce constat alarmant est repris à de multiples reprises dans le dernier rapport du GIEC : nous avons 3 ans pour inverser la tendance et enclencher une baisse de 5% par an des émissions de gaz à effet de serre, et limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Selon RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, les énergies renouvelables devront couvrir au moins 50 % de notre consommation électrique en France en 2050, pour remplacer les énergies fossiles polluantes et pallier le rythme de renouvellement du parc nucléaire vieillissant.

En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) au niveau national, et à horizon 2030 par le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) en Nouvelle-Aquitaine. Ces objectifs sont loin d'être atteints au vu de la puissance raccordée au 30 septembre 2023 (source: SDES d'après Enedis, RTE, EDF-SEI et la CRE) :



La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables marque un réel point d'étape dans la volonté d'augmenter la part des énergies renouvelables en France afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement du pays et de décarboner notre mix énergétique.

Un parc éolien présente de nombreux avantages :



Source de retombées économiques, fiscales et locatives.



Source de diversification et d'indépendance énergétique.



Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable.

Chronologie du projet

2022

- Début des échanges avec les acteurs du territoire, élu.es et propriétaires fonciers

2024

- **Février** : Lancement de l'étude d'état des lieux environnemental du secteur (faune, flore et milieux naturels).

Les prochaines étapes

(dates prévisionnelles) :

- **Mars** : Installation du mât de mesure de vent et mise en place d'un panneau d'information sur site ; 1^{er} Bulletin d'information et mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.
- **Automne** : Lancement des études paysagère et acoustique.

2025

- **1^{er} semestre** :
Réception des premiers résultats de l'étude faune, flore et milieux naturels et de l'étude paysagère.
Réflexion sur les variantes d'implantation possibles prenant en compte les enjeux identifiés.
- **2^{ème} semestre** :
Poursuite des études, conception et finalisation de l'étude d'impact.
Constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale.
Dépôt du dossier de demande en préfecture de Niort.

2026 - 2027

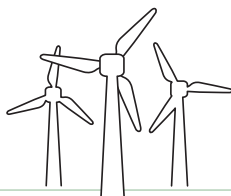
- Analyse du dossier par les services de l'état et éventuelle demande de compléments.
- Enquête Publique durant un mois.

2027 - 2028

- Décision préfectorale.

à partir de 2028

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.



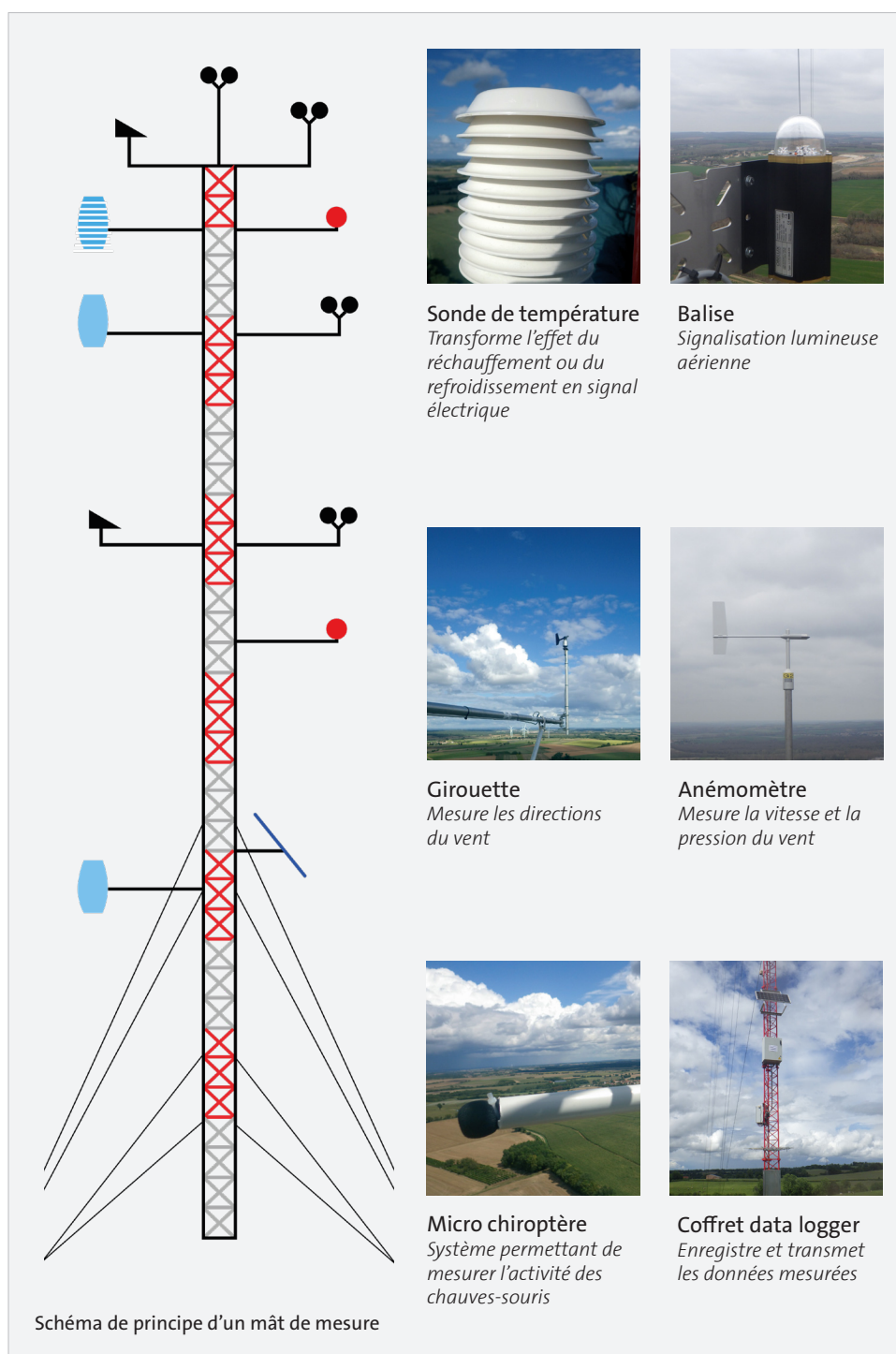
La mesure du vent : Un préalable à tout projet

L'analyse du gisement éolien est un préalable à tout projet car elle permet de vérifier la ressource en vent du site à l'étude.

Un **mât de mesure anémométrique** sera installé en mars 2024 pendant 1 à 2 ans, afin de recueillir les mesures de vent. Les instruments disposés sur le mât à différentes hauteurs permettent d'établir un profil des vitesses et des directions de vents. Les données récoltées, corrélées avec celles mesurées par les stations Météo France des alentours et des satellites, permettent de caractériser le vent sur le long terme.

Enfin, la connaissance des caractéristiques du vent sur le site étudié permettra de définir le ou les types d'éoliennes les plus adaptés au site, d'évaluer quelle distance est à prévoir entre les éoliennes pour minimiser les effets de sillage et d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien.

Dans le cadre de l'étude environnementale du projet, nous installons sur le mât de mesure un appareil qui permet de mesurer l'activité des chauves-souris, en enregistrant les ultrasons qu'elles produisent.



Le développement de projet éolien

Un parc éolien est le fruit de deux années d'études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

1 à 2 ans

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Evaluer l'énergie produite par le parc.

Faune et Flore

1 an

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation d'éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

Acoustique

10 mois

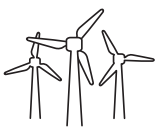
- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

10 mois

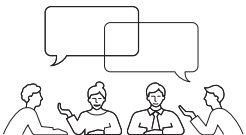
- Etablir un état initial des composantes du paysage.
- Déterminer les perceptions d'un futur parc et enjeux depuis les lieux de vie, axes de circulation, monuments et sites patrimoniaux et touristiques.
- Définir la meilleure implantation pour une insertion cohérente en comparant différents scénarios par le biais de photomontages notamment.

Le choix du scénario



Aujourd'hui, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. En combinant les résultats des différentes études et des enjeux observés sur le territoire, le scénario le plus adapté au site d'étude sera déterminé. Notre objectif est de proposer une implantation réaliste et cohérente avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent.

La communication tout au long du projet



ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. La concertation se matérialise tout au long de la vie du projet que ce soit au travers des bulletins d'informations, de la tenue d'événements publics d'échanges ou encore par l'implication d'acteurs locaux.

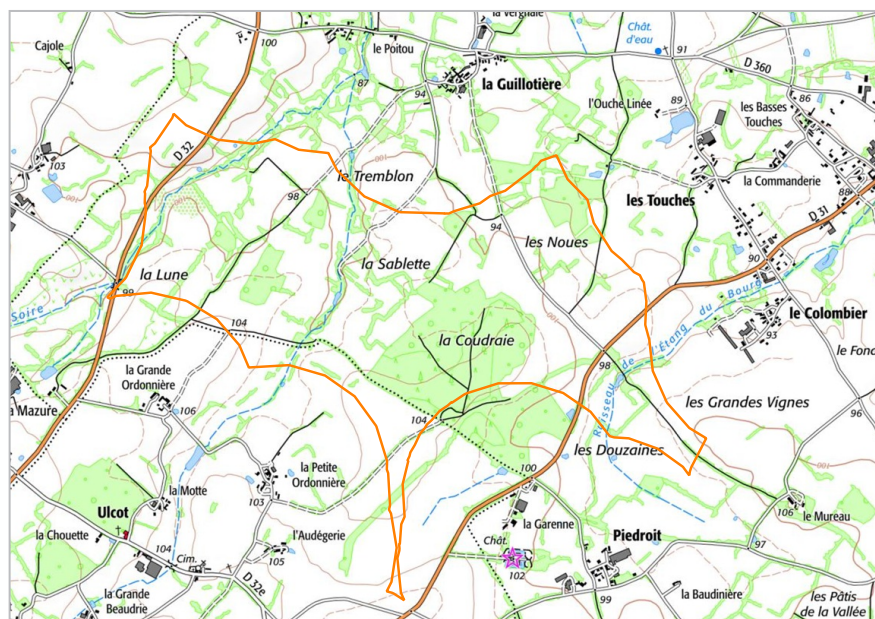
Le responsable du projet se tient également disponible et joignable par mail et téléphone aux coordonnées indiquées en fin de bulletin, pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques et apporter des précisions sur l'avancement du projet.

De plus, une page internet dédiée au projet sera en ligne et est accessible depuis le lien suivant :

Localisation du secteur d'étude

La zone choisie résulte d'une analyse cartographique à l'échelle du département et de la communauté de communes prenant en compte les différentes contraintes techniques, environnementales et paysagères du territoire.

A ce stade, tous les atouts requis pour concevoir un parc éolien de qualité semblent être réunis sur ce secteur :



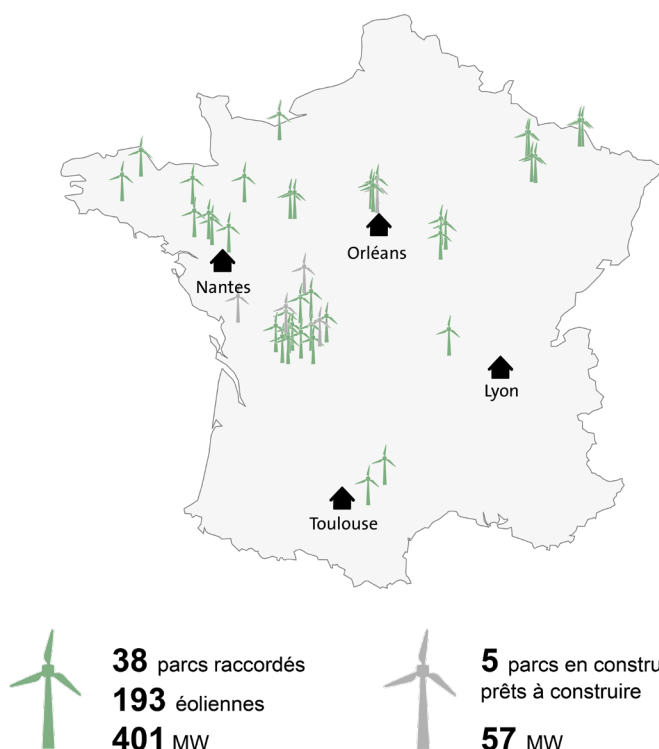
- Une distance minimale de 500 m aux principaux lieux d'habitation.
- Des contraintes aéronautiques compatibles avec l'installation d'éoliennes.
- L'absence de zonage réglementaire concernant la faune, la flore et les milieux naturels.
- Un éloignement aux sensibilités patrimoniales tels que les sites UNESCO, les sites classés ou inscrits.
- Des possibilités d'accès.
- Une exposition favorable aux vents.

La zone d'étude est délimitée par le trait orange sur la carte.

Seuls les résultats des études qui vont être menées seront en mesure de préciser exactement le nombre et l'emplacement des éoliennes au sein de cette zone.

ABO Wind France

Avec son équipe de 180 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.




Contacts

Responsable du projet

Ronan Guitton
Tél. : 06 74 89 00 83
ronan.guitton@abo-wind.fr

Responsable communication du projet

Anne-Cécile Cotard
anne-cecile.cotard@abo-wind.fr

 www.abo-wind.com/fr

 ABO Wind

Tournés vers le futur

ABO
WIND